



**Virage à droite :**  
**quand, où et comment**  
Sûreté municipale

**Bibliothèque Honorius-Provost**  
Jacques Filiatrault, bibliothécaire

**La gestion de l'eau...**  
**Soyez prévoyant**  
Claudia Labrie, SAMAR

**Conseil en bref**  
Chantale Faucher, greffière adjointe

**Consultation publique sur le**  
**schéma d'aménagement**  
Éric Olivier, MRC de la Nouvelle-Beauce

**Avis - Inondation printanière**  
Hélène Gagné, greffière

**Bilan 2002 de la politique**  
**culturelle**  
Line Gagnon,  
agente de développement culturel

**Pont de Sainte-Marie**  
**- État du projet**  
La rédaction

**Un immense succès pour les**  
**Troubadours de ma Vallée**  
Lucie Faucher, relationniste

**« Santé sans frontières »**  
**Journée mondiale de la santé**  
Bibliothèque Honorius-Provost  
Service des Loisirs, de la Culture  
et de la Vie communautaire

**SECTION SPÉCIALE**  
**URGENCES ET INONDATION**  
À CONSERVER

**PROCHAINE RÉUNION**  
**DU CONSEIL :**  
**Le lundi 14 avril 2003, 20 h**

ISSN 1492-9279  
Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2003

Impression • Dynamiques, Centre d'imprimerie,  
Sainte-Marie Bce

Graphisme, rédaction et coordination de projet

**Zonart**  
communications  
www.zonart-zone.com

## VIRAGE À DROITE : QUAND, OÙ ET COMMENT

À compter du 13 avril 2003, les conducteurs d'un véhicule routier ou d'une bicyclette pourront tourner à droite au feu rouge, sauf aux intersections munies d'un panneau d'interdiction. En collaboration avec le ministère des Transports, la Ville a décidé d'interdire le virage à droite à trois intersections. En effet, l'angle de vision ne permet pas un virage à droite sécuritaire. Les intersections sont les suivantes lorsque vous respectez la ligne d'arrêt :

**Intersection 1**  
Saint-Antoine et Notre-Dame Nord



Lorsque vous êtes sur Saint-Antoine, face au pont, la clôture du couvent des sœurs de Béthanie empêche de voir le trafic qui circule sur Notre-Dame, du sud vers le nord.

**Intersection 2**  
Boul. Vachon Sud et Carter (photo)



Lorsque vous êtes sur Vachon, direction sud, les poteaux et la boîte de contrôle à votre gauche empêchent de voir le trafic qui descend Carter vers le boulevard.

**Intersection 3**  
route Chassé et boul. Vachon Nord



Lorsque vous êtes sur le boulevard Vachon en direction nord, le mur de béton soutenant le viaduc empêche de voir le trafic venant de la route Chassé en direction est (vers le centre commercial).

**Les règles pour tourner à droite au feu rouge sont les suivantes :**

### 1. Arrêtez :

L'arrêt complet du véhicule est obligatoire. Immobilisez complètement votre véhicule avant le passage pour piétons et la ligne d'arrêt.

### 2. Regardez :

Assurez-vous que le virage à droite au feu rouge est autorisé.

Le virage à droite au feu rouge est généralement autorisé aux intersections, sauf aux endroits où un panneau d'interdiction est installé.

Assurez-vous que le virage à droite au feu rouge est sécuritaire. Vous êtes d'abord obligé de céder le passage aux véhicules routiers, aux cyclistes et aux piétons qui ont priorité. Accordez une attention particulière aux jeunes, aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite qui, généralement, traversent la voie plus lentement.

Il est interdit en tout temps de tourner à droite au feu rouge lorsque la silhouette blanche des feux des passages pour piétons est allumée ou, encore, lorsque celle-ci ou la main orangée clignotent. Cette interdiction s'applique à tous les passages pour piétons qu'un conducteur s'apprête à traverser.

Cependant, lorsque la main orangée est allumée, on peut tourner à droite au feu rouge si la voie est libre.

### 3. Tournez :

Vous pouvez avancer seulement si la voie est libre. La courtoisie envers les autres utilisateurs de la route est synonyme de prudence!

Des sanctions, telles que des amendes variant de 100 \$ à 200 \$ et des points d'inaptitude sont prévues pour les conducteurs qui ne respectent pas ces règles.

Les piétons doivent aussi exercer leur jugement et être prudent. Cependant, vous avez la priorité si la silhouette fixe apparaît au feu pour piéton.

**IMPORTANT :** Le virage à droite n'est pas une OBLIGATION mais un privilège. Vous pouvez décider de NE PAS tourner à droite au feu rouge. Pour ceux et celles qui auraient envie de signaler leur impatience en klaxonnant, ce n'est pas une bonne idée. Non seulement vous manquez de courtoisie, mais vous pourriez écoper d'une amende pour usage abusif du klaxon!

Pour en savoir plus, incluant une animation :

[www.mtq.gouv.qc.ca/reseau/signalisation/virage.htm](http://www.mtq.gouv.qc.ca/reseau/signalisation/virage.htm)



# Nouveautés



**Bibliothèque  
Honorius-Provost**



**SAVIEZ-VOUS** que la bibliothèque est ouverte à tous et qu'il n'est pas nécessaire d'être membre pour venir y faire un tour. Vous pourrez consulter et lire les livres ou les revues sur place ; profiter du lieu pour écrire ; utiliser l'ordinateur pour envoyer un courriel (frais exigés), consulter notre centre de généalogie ; etc. Alors, si vous aimez les lieux de détente à l'atmosphère chaleureuse, rendez-nous visite. Vous êtes les bienvenus !

## NOUVEAUTÉS

• **Le guide de la moto 2003**, Bertrand Gahel, Les Guides motocyclistes, 2003, 299 p.

Vous découvrirez à travers ce guide quelques 300 pages illustrées de 350 photos de motos dont pas moins de 250 routières provenant de 17 constructeurs. Au menu : évaluations des modèles ; caractéristiques techniques ; performances ; puissances ; prix et valeurs réelles des achats.

([www.fmq.qc.ca/fmq.htm](http://www.fmq.qc.ca/fmq.htm))

• **Architecture Now ! vol. 2**, Philip Jodidio, Taschen, 2003, 575 p., nombreuses photos couleurs  
Les bâtiments conçus par des architectes doués d'un véritable sens esthétique sont rares. La plupart des villes sont remplies

d'imitations ineptes, de reproductions sans moyen, d'idées naguère grandioses rabaisées à leur plus petit commun dénominateur. Comme ce survol le montre, l'adaptabilité, la capacité au changement en fonction de l'usage et de la marche du temps, sont les vertus sous-jacentes de la nouvelle architecture, une architecture vivante, une architecture qui respire, pour édifier un monde.

([www.taschen.com/](http://www.taschen.com/))

• **Notre Mariage: Se marier autrement**, Florence Servan-Schreiber, Albin Michel, 2003, 223 p.

Beaucoup de couples ne se contentent plus d'un simple mariage civil ou religieux, mais envisagent une cérémonie plus personnelle. Cet ouvrage unique, qui rappelle aussi les rituels et les symboles de toutes les grandes traditions du monde, vous donnera des centaines d'idées, de

conseils, de témoignages et de chemins à suivre pour inventer et réussir une cérémonie de mariage sur mesure.

([www.albin-michel.fr/](http://www.albin-michel.fr/))

• **Tintin grand voyageur du siècle**, Moulinsart, Collection Fondation Hergé, 2001, 191 p.

De la Chine aux sommets des Andes, en passant par la lune, Tintin aura été le plus grand voyageur du XX<sup>e</sup> siècle. Des générations de lecteurs ont découvert le monde à travers ses aventures. Les journalistes de Géo sont repartis sur ses traces, avec l'envie de vivre vraiment ce qu'Hergé avait dessiné pour nous faire rêver. ([www.tintin.be/](http://www.tintin.be/))

• **Lanfeust de Troy, Tomes 1 à 8**, Scotch Arleston et Didier Tarquin, Soleil, 2002, 62 p.

Avis aux intéressés : nous venons d'acquérir la série au complet du cycle de « Lanfeust de Troy ».

([www.bedetheque.com/index.php?S=1757](http://www.bedetheque.com/index.php?S=1757))

## Messages :

*Profitez de votre visite à la bibliothèque pour admirer les merveilleuses toiles de l'artiste peintre Marylène Faucher. Ses œuvres seront exposées jusqu'au 22 avril 2003.*

*Avis à tous les amateurs de livres : Le salon du livre de Québec aura lieu du 9 au 13 avril 2003.*

## LA GESTION DE L'EAU... SOYEZ PRÉVOYANT

Aurons-nous les pieds dans l'eau cette année? Le printemps, l'eau est souvent un problème à Sainte-Marie; il y en a trop. Depuis quelques années, durant la saison estivale, la Ville a un nouveau problème avec l'eau; il n'y en a pas assez. Plusieurs municipalités sont aux prises avec ce phénomène.

La majorité des propriétaires ont des aménagements paysagers. Ces aménagements ont souvent coûté des milliers de dollars. Il faut apprendre à gérer notre eau efficacement afin de prévenir le dessèchement de nos végétaux et d'éviter le gaspillage.

### Pour que nos végétaux restent verdoyants

Afin d'éviter le gaspillage de l'eau, il est important d'arroser les arbres et arbustes moins souvent, mais plus longtemps (environ 2 heures à très faible débit). Le boyau suintant est recommandé, car il y a moins d'évaporation d'eau et donc moins de gaspillage. Cette recommandation s'applique pour de nouvelles plantations. Après 5 ans, vos plantations sont en mesure de se débrouiller seules. Ce type d'arrosage va permettre le développement des racines en profondeur, vos végétaux seront moins sensibles à la sécheresse. Rappelez-vous que, pour l'arrosage, c'est Dame Nature la meilleure!

Le paillis diminue grandement l'évaporation de l'eau. Il permet de garder les racines de vos végétaux à l'humidité pendant une longue période, malgré la chaleur. Le compost nourrit le sol, mais c'est aussi un excellent rétenteur d'eau.

Les annuelles sont des fleurs qui nécessitent beaucoup d'arrosage. Pourquoi ne pas installer un bac qui ramasserait l'eau de pluie? Cette eau pourrait servir à arroser vos annuelles lorsqu'il y a une canicule. Vous éviterez de les perdre au mois de juillet, alors qu'elles se remettent à peine de la transplantation.

### Et la pelouse

Lors d'une sécheresse, le gazon doit être coupé à une longueur de 8 cm ou plus. C'est le secret pour qu'il reste vert plus longtemps. Un gazon long jaunit moins vite et a moins besoin d'eau.

### Si la canicule s'éternise

Si la canicule s'éternise, vos végétaux vont réagir. On l'oublie souvent, les végétaux sont vivants. Ils ont l'instinct de se battre pour leur survie. Un arbre en état de



dessiccation va se débarrasser de ses feuilles parce que celles-ci évaporent de l'eau. Il entre en semi-dormance. Ce qui lui permet de garder ses énergies tout en diminuant les pertes d'eau.

La pelouse deviendra sèche et jaune. Elle entre en dormance. Elle ne pousse plus. Ce n'est pas grave puisque la prochaine pluie lui fera retrouver sa belle couleur verte.

Cet été, assurez-vous auprès de la municipalité que vous avez le droit d'arroser. Cela vous évitera de recevoir des contraventions. Par la suite, assoyez-vous sur votre patio, profitez du beau temps et du congé de tondeuse!

## POUR VOTRE INFORMATION

97 % de la ressource eau sur notre « vieille terre » est salée. L'eau douce ne représente donc que 3% de la ressource.

De ce pourcentage, il faut en retrancher encore 70% constituée en ...glace.

Il ne reste que 1 « petit % » pour 6 milliards d'humains...

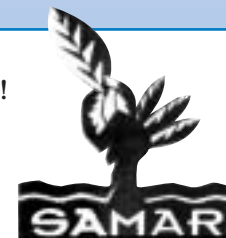
Évidemment, cette ressource est très mal distribuée. Neuf pays dont le Canada se partagent 60 % de toutes les réserves d'eau douce. Un habitant du Canada dispose de 100 000 m<sup>3</sup> par an; un habitant du Moyen-Orient ne peut espérer plus de 500 m<sup>3</sup> par an.

Enfin, plus d'un milliard d'humains n'ont pas 20 litres d'eau par jour pour vivre...

Quand nous arrosons le « banc de neige » ou que nous lavons la voiture une fois par semaine, nous pouvons vraiment dire que nous sommes

**DES HUMAINS  
TRÈS... PRIVILÉGIÉS.**

Bonne saison estivale!  
Claudia Labrie  
Directrice  
de SAMAR





# CONSEIL EN BREF

Séance du 10 mars 2003

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 10 mars 2003, à savoir:

La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1238-2003 interdisant le virage à droite au feu rouge et plus particulièrement à trois (3) intersections, soit :

à la rue Saint-Antoine pour emprunter la rue Notre-Dame en direction Nord;  
au boulevard Vachon Sud pour emprunter la route Carter en direction Ouest;  
au boulevard Vachon Nord pour emprunter la route Chassé en direction Est.

Ce règlement entrera en vigueur le 13 avril 2003.

La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1239-2003 autorisant la fermeture et la cession d'une partie du boulevard Vachon, lots 595-22 Ptie et 595-23 Ptie, et plus particulièrement en façade de la propriété sise au 255 boulevard Vachon Nord.

La Ville a procédé à l'adoption du premier projet du règlement numéro 1240-2003 amendant le règlement de zonage numéro 700-90 et ses amendements, et plus particulièrement afin de modifier les limites de la zone 121, où l'usage habitations multifamiliales y est déjà autorisé, pour y inclure le lot 520-17-16 et une partie du lot 1130 (soit une partie des zones 120 et 206). Ce règlement fera

l'objet d'une consultation publique le 14 avril 2003 à 19 h 30.

La Ville a autorisé l'installation de panneaux de signalisation limitant à 2 heures le stationnement sur la rue Notre-Dame Nord de l'avenue Marguerite-Bourgeois jusqu'à l'avenue Sainte-Anne et ce, du lundi au samedi de 9 h à 18 h.

La Ville a autorisé la signature de protocoles d'entente avec les promoteurs Gestion Diamant inc. pour le prolongement des infrastructures municipales d'une partie des rues des Pommiers et des Pruniers et Les Immeubles Vidrey Inc. pour le prolongement des infrastructures municipales d'une partie de l'avenue de Vénus et la rue de Pluton.

La Ville a autorisé la signature du contrat relatif au programme d'aide financière Programme Infrastructures-Québec pour la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la rue Notre-Dame Nord entre la rivière Chassé et l'avenue Desgagné.

Monsieur Rosaire Simoneau a été nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale de ces procès-verbaux, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

*On se reparle le mois prochain...*

Chantale Faucher,  
Greffière adjointe.

 **Dossiers**

**Conseil en bref**

Émissions diffusées sur  
Télécab 9



# CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

- UN RAPPEL -

Il y a quelques semaines, vous avez reçu un dépliant résumant le Projet de schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Pour faire suite à ce document, la MRC et la Ville vous convient à une assemblée publique où vous pourrez émettre vos opinions, vos attentes et vos questions sur les grands enjeux qui nous attendent en termes de planification du territoire et de

ses activités : développement résidentiel, communautaire, commercial, industriel, eau potable, eaux usées, déchets, etc.

Cette soirée se tiendra à l'hôtel de ville de Sainte-Marie, le mardi 22 avril prochain à 19 h 30. Nous comptons sur votre présence.

La Ville de Sainte-Marie

## PLAN D'AMÉNAGEMENT



Province de Québec  
Ville de Sainte-Marie

## AVIS INONDATION PRINTANIÈRE

À tous les propriétaires et locataires occupants de la ville de Sainte-Marie :

Dans le cadre du Programme de protection civile et de mesures d'urgence, la Ville de Sainte-Marie avise par la présente tous les propriétaires et locataires situés dans une zone inondable de vider leur sous-sol de son contenu.

Advenant le cas où il y aurait inondation de ces sous-sols et que le contenu n'aurait pas été retiré, aucune réclamation ne pourra être faite à l'égard dudit contenu. Le présent avis fait partie

du plan des mesures d'urgence de la Ville de Sainte-Marie à titre de pré-alerte à l'inondation. Les recommandations contenues dans le présent avis entrent en vigueur immédiatement.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de la protection civile au 387-6066.

Donné à la Ville de Sainte-Marie,  
Ce 25<sup>ème</sup> jour du mois de mars 2003.

Hélène Gagné,  
Greffière.



## BILAN 2002 DE LA POLITIQUE CULTURELLE



mariverain seront des priorités pour l'année en cours.

Plusieurs autres sujets ont été abordés comme le projet d'entente de développement culturel entre la ville de Sainte-Marie et le ministère de la Culture et des Communications actuellement en négociation, le manque de locaux culturels et communautaires, les événements culturels qui ont fait la une (près d'une trentaine) et les gestes de soutien posés par le conseil municipal en 2002. Bref, une belle soirée où tous ont pu exprimer leurs besoins et partager leurs expériences culturelles.

La vie culturelle mariveraine est bien vivante puisqu'en 2002, nous avons relevé 682 inscriptions aux activités culturelles du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et notre bibliothèque municipale compte 2077 membres.

Vous pouvez consulter le document détaillé sur le site Internet de la ville dans la section « Publications ».

Line Gagnon,  
pour le comité de la politique culturelle.

Mardi le 18 mars 2003, la population et les intervenants culturels mariverains étaient conviés au dépôt du bilan 2002 et du plan d'action 2003 de la politique culturelle.

Une trentaine de personnes ont assisté à cette rencontre. Les principaux éléments qui sont ressortis du bilan 2002 sont les Journées de la culture, l'émergence des auteurs d'ici et l'implication des gens des arts visuels lors d'événements spéciaux.

Quant au plan d'action 2003, l'inventaire et l'évaluation de notre patrimoine bâti ainsi que le projet d'un répertoire culturel

## PONT DE SAINTE-MARIE État du projet

Depuis la dernière mise à jour, en décembre 2002, le projet avance selon l'échéancier. L'entrepreneur retenu pour la construction du pont est Grandmont & Fils, de Drummondville. Il y a quelques semaines, le ministère des Transports a entrepris des travaux sur la rue des Berges afin d'établir un raccordement avec la rue des Champs pour permettre la circulation locale pendant les travaux.

Pour fin de mémoire, nous vous rappelons les principales étapes à compléter d'ici la mise en service prévue pour novembre 2004.

**Début 2003 :**  
émission du certificat d'approbation du ministère de l'Environnement

**Janvier à mai 2003 :**  
poursuite des expropriations

**Mai à décembre 2003 :**  
début de la construction du pont

**Automne 2003 :**  
déplacement des services publics  
(électricité, gazoduc, égout, aqueduc, etc.)

**Mai à novembre 2004 :**  
construction des approches et de la route donnant accès pont

**Novembre 2004 :**  
mise en service du nouveau pont



## UN IMMENSE SUCCÈS POUR LES TROUBADOURS DE MA VALLÉE

Le chœur Les Troubadours de ma Vallée était heureux d'afficher sa fierté beauceronne lors du 14<sup>e</sup> rassemblement régional des groupes vocaux de la région de Québec. Ce rassemblement s'est fait en collaboration avec Chansons Nouvelles.

Sous la présidence d'honneur de monsieur Pierre Cliche, cet événement a réuni plus de 425 choristes le 2 mars dernier à la salle Albert-Rousseau, à Québec. Les 1095 spectateurs présents sont sortis enchantés de cette soirée présentée à guichets fermés.

Les Troubadours de ma Vallée vous donnent rendez-vous lors de leur prochain concert annuel, en mai. Plus de détails dans le prochain Lien mariverain.

Lucie Faucher, relationniste



## « SANTÉ SANS FRONTIÈRES » Journée mondiale de la santé

### Exposition

Du 27 mars au 15 avril, la bibliothèque Honorius-Provost accueille l'exposition « Médecin Sans Frontières ».



Photo : MSF

### Conférence gratuite

Le 8 avril, à 19 h, à la salle du conseil de la Ville de Sainte-Marie, monsieur Jean Tremblay, de Sainte-Marie, et un intervenant sur le terrain de Médecins Sans Frontières vous parleront de l'action de cette organisation à travers le monde.

La conférence sera suivie d'une période de question.

*« Alors qu'on dépense des milliards à faire la guerre, des millions de personnes meurent parce qu'elles n'ont pas accès aux médicaments essentiels à leur survie. »*

Pour en savoir plus sur Médecin Sans Frontières Canada : [www.msf.ca](http://www.msf.ca)



VILLE DE  
SAINTE-MARIE  
LE CŒUR DE LA RÉUSSITE

Loisirs, Culture et Vie  
communautaire



Bibliothèque Honorius-Provost